

*Initiatives parlementaires*

Je crois que c'est une question qu'il nous faut régler. Nous devons y faire face en tant que nation. Je suis très heureux car je crois, j'espère du moins, que nous le ferons en tenant un débat équitable et honorable à la Chambre des communes.

**M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur le Président, qui choisira pour vous? Qui décidera pour moi?

J'ai été conçu par choix, ou par accident, mais si choix il y eut, ce fut celui de mes père et mère et certes pas le mien. Lorsque j'étais enfant, mes parents ont pris soin de moi. Ils m'ont protégé. L'État m'a protégé. J'ai bénéficié de l'aide d'instituteurs, de médecins, de pasteurs, et de tout un éventail de services communautaires parce que j'ai eu la chance de grandir dans ce grand et magnifique pays qui est le nôtre. Mon milieu m'a très bien formé, ajoutant aux valeurs que m'a données ma famille, et mon pays a toujours assuré ma protection depuis.

• (2020)

Devenu adulte, j'ai appris, je l'espère, à prendre mes propres décisions, puis à accepter les conséquences de ces décisions. C'est certes là l'ultime liberté, dans une société libre et démocratique, à savoir qu'un homme ou une femme raisonnables et instruits s'épanouissent en prenant eux-mêmes leurs décisions et en prenant la responsabilité de leurs décisions. N'est-ce pas ce que l'on essaie de consacrer ici au moyen d'une loi? La possibilité de faire les choix libres et rationnels qui caractérisent la maturité. Lorsqu'on a atteint la maturité, ne devrait-on pas avoir le droit de décider de la façon dont on veut mourir?

Pourquoi des hommes et des femmes dotés de raison devraient-ils être privés de ce droit rien que parce qu'ils sont devenus des malades en phase terminale? Ce n'est pas parce qu'ils sont devenus des malades en phase terminale qu'ils ne peuvent plus penser, ressentir, souffrir. Je suis indigné de ne pas jouir légalement de ce droit au Canada. Pourquoi les médecins, les professionnels de la santé et la technologie médicale du Canada devraient-ils décider pour moi?

**Une voix:** Ils ne le font pas. Ils refusent de le faire.

**M. Wenman:** Ah, mais ils le font. Je regrette, mais ils le font. Vous auriez dû être à toutes les séances du comité.

**Une voix:** J'y étais. C'est un fait. J'y étais, Bob, et vous le savez.

**M. Wenman:** Pourquoi l'État ou le gouvernement, sinon les professionnels de la santé, devraient-ils décider

à ma place? C'est encore plus inquiétant. Je veux avoir la protection de la loi contre les médecins. Je veux la protection de la loi contre l'État et les gouvernements, aussi bien intentionnés soient-ils.

La plupart d'entre nous, ici, et de nos téléspectateurs deviendront des malades en phase terminale car, plus la technologie progresse, plus augmente cette possibilité par opposition à celle de devenir malade subitement.

Si vous ne comprenez pas, je vais essayer à nouveau de vous l'expliquer. Un malade en phase terminale est un malade à qui on a diagnostiqué une maladie pour laquelle il n'existe aucun remède. Beaucoup de maladies ont un remède, mais de plus en plus de maladies n'en ont pas. Aujourd'hui, de plus en plus de gens sont atteints et meurent de ces dernières.

Si jamais je suis atteint d'une telle maladie et si mes souffrances deviennent intolérables, je veux avoir le droit de dire que j'en ai assez, de demander qu'on me laisse mourir, qu'on me laisse le soin d'en décider avec mon Dieu, qu'on allège mes souffrances et qu'on me laisse mourir.

Je dois crier maintenant dans cette enceinte, car j'ai bien peur de me retrouver un jour impuissant sur un lit d'hôpital dans un service de soins de longue durée pour patients en phase terminale et de ne plus pouvoir crier à ce moment-là et d'être forcé plutôt de me plier à la décision prise pour moi par des médecins bien intentionnés, par l'État ou même une famille ayant les meilleures intentions du monde.

C'est pourquoi j'ai présenté le projet de loi C-203. Je voulais être protégé contre l'État et la profession médicale, ainsi que la technologie afin de pouvoir prendre une décision personnelle qui ne regarde que moi et mon Dieu.

Même à ce stade-là de la vie et de la mort, il me semble que la science, la technologie et l'État luttent pour écarter la mort mais font durer les souffrances des gens. Selon moi, ce n'est pas dans cette intention-là que Dieu nous a donné la science médicale. Il voulait, il est vrai, nous sauver la vie et l'adoucir, notamment au moment où nous quittons cette terre pour un monde meilleur.

Les représentants politiques dans cette enceinte ou du moins un très grand nombre d'entre eux sont paralysés par la peur de leur mort, de celle des membres de leur famille ou de leurs amis, du changement et même de la discussion. Ceux d'entre nous qui sont présents ce soir en discuteront, mais je peux vous dire que c'est là l'une des grandes choses dont on ne parle pas. Le seul temps où